

Etienne Verhoeyen

**FRANÇOIS DE KINDER:
MESSAGER AUPRÈS DU ROI
(décembre 1943 – avril 1944)**

François De Kinder fut le dernier émissaire auquel le gouvernement en exil confia une mission d'approche du roi Léopold III sous l'occupation. Le mystère a longtemps entouré cette mission. Or, ainsi que nous le verrons, il n'y a rien de mystérieux à la mission De Kinder, si ce n'est les circonstances de son arrestation en avril 1944. Il est un fait que la mission de chaque agent chargé d'approcher le Roi ou la Cour était caractérisée par le désir du gouvernement de conserver le secret le plus absolu. Cette volonté valait évidemment vis-à-vis des Allemands et pour la période de guerre. Il est clair que, plus de cinquante ans après, on ne viole pas le secret d'Etat en traitant de missions qui étaient secrètes à l'époque et qui tendaient toutes à réconcilier le Roi et le gouvernement. Les ministres voulaient en premier lieu éviter de compromettre le roi vis-à-vis des Allemands, pour lesquels il était «prisonnier au château de Laeken» ne s'occupant pas de politique. Or, cette thèse défendue par le Roi et son entourage se serait écroulée si les Allemands avaient su que Léopold III avait reçu ou songé à recevoir – personnellement ou par intermédiaire – un messenger du gouvernement Pierlot, qui n'existait plus aux yeux d'Hitler. Disons d'ailleurs d'emblée que le Roi n'a reçu aucun de ces messagers.

La mission De Kinder est connue dans ses grandes lignes ¹. Dans un livre paru récemment, il en est longuement question ². Les auteurs se basent en partie sur des sources publiées, mais aussi sur des sources inédites, notamment des documents provenant des archives du *Foreign Office*. Malgré leur souci évident d'être aussi complets et aussi critiques que possible, leur étude par ailleurs excellente, risque, à propos de la mission De Kinder, de créer des légendes. Les pages qu'ils y consacrent contiennent, en effet, à côté d'éléments exacts, une série d'inexactitudes que, faute de documents de première main, il aurait été difficile d'éviter. C'est une des raisons qui m'ont amené à rédiger cet article basé également, en partie, sur des sources inédites.

* * *

-
- 1 Voir e.a. J. STENGERS, *Léopold III et le gouvernement: les deux politiques belges de 1940*, Ed. Duculot, Gembloux, 1980, p. 173-175, et F. STRUBBE, *Geheime oorlog*, Tielt, Uitg. Lannoo, 1992, p. 425-428.
 - 2 J. VELAERS & H. VAN GOETHEM, *Leopold III. De koning, het land, de oorlog*, Tielt, Uitg. Lannoo, 1994, p. 822-830.

Avant d'analyser en détail la mission De Kinder, signalons brièvement les missions confiées à d'autres agents mandatés pour approcher le Roi ou chargés de contacter la Cour.

Le premier agent auquel le gouvernement, ou tout au moins un ministre, a confié un message destiné au Roi est en même temps le premier dont il a su d'avance qu'il allait partir en Belgique. Cet agent est Constant Martiny, parachuté le 13 octobre 1940³. Avant de partir, il a rencontré plusieurs fois le ministre De Vleeschauwer. Dans des carnets tenus au jour le jour à Londres, il a consigné quelques détails concernant ces rencontres. A la date du 27 septembre, Martiny note que le ministre lui a remis un message pour le Roi et le Cardinal⁴. Nous ignorons tout du contenu de ce message, mais nous savons qu'il a été remis au comte Capelle, secrétaire privé du Roi, par l'épouse de Martiny. Par la suite, Martiny a créé un réseau de renseignements que les Britanniques désignaient sous le nom *Schuter* et auquel ils ont envoyé deux autres agents: Emile Hingot le 21 novembre 1940 et Gaston Poplimont le 18 février 1941. Tous les deux étaient également chargés de remettre un message à Capelle. Hingot ne réussit pas à se faire recevoir par le secrétaire du Roi. Quant à Poplimont, il a simplement remis sa lettre à Martiny.

Un mois avant l'envoi de Poplimont, les services britanniques expédient un premier opérateur radio au réseau *Clarence*. Il s'agit de Jean Lamy; lui aussi doit remettre un pli à Capelle⁵. L'agent Richard Van de Walle, parachuté le 9 mai 1941, a même reçu pour mission de servir d'opérateur radio pour assurer éventuellement une liaison télégraphique clandestine entre le Roi et le gouvernement⁶.

Dans le courant de l'année 1941, deux autres agents, du *Special Operations Executive* cette fois, sont chargés de ce qu'on peut considérer comme une mission d'information au sujet du Roi. Il s'agit du père jésuite Robert Jourdain et de l'officier d'active Jean Cassart. A côté de sa mission *SOE* proprement dite et d'une mission d'information sur le haut clergé belge, Jourdain a aussi – selon une proposition d'octroi de distinction honorifique – «une mission secrète pour le gouvernement belge», que seuls Pierlot et Spaak auraient connue. Jourdain y fait lui-même une allusion très voilée dans un rapport qu'il adresse de Lisbonne au gouvernement en août 1942. A propos d'une rencontre avec le baron Robert Goffinet, officier d'ordonnance du prince Charles, Jourdain note ceci:

3 Avant Martiny, l'*Intelligence Service* britannique avait envoyé sept agents en Belgique entre le 18 juin et le 31 août 1940. Les premiers sont donc partis avant même que le premier ministre belge (De Vleeschauwer) n'arrive en Grande-Bretagne. Pour ces premiers agents, voir: E. VERHOEYEN, «Missions britanniques et réseau Martiny-Daumerie», in *Jours de Guerre*, n° 6, Crédit Communal de Belgique, 1992, p. 7-18.

4 Une copie de ces carnets est déposée au Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale (CREHSGM), *Papiers Martiny-Daumerie*, 8 S 16, n° 3. Mr Alfred Dubru a préparé une édition annotée de ces carnets, qui n'a pas trouvé d'éditeur. Elle se trouve au CREHSGM.

5 CREHSGM, *Papiers W. Ugeux*, n° 58.

6 *Idem*, n° 170.

«Je lui demande s'il pourrait être intermédiaire *direct* pour transmettre au Roi une proposition du Gouvernement. Il accepte. Je l'avertis qu'après ce que j'ai vu et entendu en Belgique, je me rends compte que la proposition a peu de chance d'être acceptée, et que je ne la transmets que par acquit de conscience. Après avoir entendu la proposition, il [Goffinet] me dit qu'il ne faut pas songer à la transmettre, que cela ferait la plus mauvaise impression sur le Roi, car la proposition témoignerait à ses yeux d'une complète incompréhension de la position qu'il [le Roi] a prise. Je transmets ensuite la demande concernant le Prince Charles, prévenant moi-même l'objection que Goffinet allait faire. Il répond en effet que l'entourage du Roi en profiterait pour opposer les deux frères (...). La proposition ne pourrait être transmise au Roi que si la situation devenait tragique en Belgique, si le Roi n'obtenait plus du tout ce qu'il espère obtenir des Allemands pour le ravitaillement de la population en particulier.»⁷

Sur base de cette longue citation, dont la dernière phrase est la plus décisive, on peut formuler l'hypothèse que Jourdain devait sonder le Palais sur la question de savoir si le Roi et le prince Charles seraient disposés à venir clandestinement en Grande-Bretagne.

Le rapport de Jourdain a l'avantage d'avoir été rédigé presque sur le vif. Quant à Cassart, ce n'est que dans une interview accordée en 1977 à un chercheur du Centre qu'il a raconté qu'il avait été chargé, entre autres choses, de s'informer sur le désir éventuel du Roi de venir en Angleterre en avion⁸. Bien qu'il l'ait révélé bien tardivement, il n'est pas exclu que Cassart ait été chargé de s'informer sur les possibilités dans ce domaine. En effet, à des dates indéterminées entre le 3 octobre (date de son parachutage) et le 12 décembre 1941 (date de son arrestation), Cassart a, à la demande de Pierlot, rencontré plusieurs fois Louis Wodon, ancien chef de cabinet du Roi. Son code particulier comprenait des noms convenus pour le Roi et le prince Charles. Toutefois, nulle part dans ses télégrammes ni dans son rapport de fin de mission (qui date de 1944) Cassart ne parle d'une opération *Lysander* pour le Roi. Dans l'interview accordée à J. Dujardin, Cassart dit que Léopold III a refusé la proposition⁹.

Pour l'année 1942, au moins quatre agents doivent être mentionnés dans le contexte qui nous occupe ici. À nouveau nous ne disposons, pour deux d'entre eux, que de témoignages d'après-guerre. Le premier est Gérard Waucquez (*Baldrick*), parachuté le 3 mars 1942. Selon des notes personnelles dont il a bien voulu me remettre une copie, il devait, entre autres, essayer

7 Arch.Pers.A. Voir aussi: F. STRUBBE, *op.cit.*, p. 187-190.

8 Le livre de J. LOCAMOR, *Dis à ma mère que son fils a gardé le sourire* (Ed. D. Hatier, Bruxelles, 1984), ne mentionne pas le projet. A Jean Dujardin, Cassart a dit le 24 mars 1977 qu'il avait convenu oralement avec le SOE et Pierlot que le Roi pouvait prendre sa place dans l'avion qui viendrait le chercher sa mission terminée.

9 Pour la mission Cassart, voir: CREHSGM, *Papiers W. Ugeux*, n° 78; *Papiers Luc-Marc*, n° 33-41; ainsi que V. MARQUET, «La mission Hireling-Rhomboid», in *Jours de Guerre*, n° 9, Crédit Communal de Belgique, 1993, p. 103-116, et F. STRUBBE, *op.cit.*, p. 228-230.

de savoir via le baron Goffinet, déjà cité, si la famille royale – au grand complet ou en partie – voudrait un jour partir en Grande-Bretagne, car, aurait dit Goffinet, ils étaient menacés d'être un jour déportés. Mais nulle part dans les documents contemporains qui se rapportent à la mission de Waucquez il n'est question d'un tel mandat. On ne voit d'ailleurs pas comment Goffinet aurait appris que tous ou certains des membres de la famille royale étaient menacés de déportation, car ce n'est que début 1943 qu'il en fut question pour la première fois, et pour le Roi seul ¹⁰.

Le second agent est Pierre Vandermies, parachuté le 17 novembre 1942. Dans une interview accordée à la *BRT* en 1982, celui-ci a affirmé qu'il avait rencontré, par personne interposée, le baron Louis Frédéricq, chef de cabinet du Roi (la personne interposée était le magistrat Raoul Hayoit de Termicourt). La question était la même: le Roi voudrait-il partir en Grande-Bretagne ? Selon Vandermies, la réponse fut négative. Quoiqu'il en soit, il est certain que le gouvernement a fait des propositions au Roi pour venir en Angleterre. Le 23 septembre 1943 – la mission De Kinder était alors en préparation – Pierlot demanda au Conseil des ministres si le gouvernement devait faire une «nouvelle offre» au Roi tendant à l'aider à atteindre la Grande-Bretagne. Le Conseil jugea que c'était inutile, étant donné l'accueil que le Roi avait auparavant réservé à de pareilles propositions ¹¹.

Un volet de la mission de Joseph Van Hooff, parachuté fin mars 1942, se rapportait au clergé catholique. Pierlot lui donna une lettre qu'il devait remettre en mains propres au Cardinal. Dans un projet – je ne sais d'ailleurs pas avec certitude si Van Hooff a effectivement emporté la lettre lors de son départ – Pierlot écrivait à Mgr Van Roey que le gouvernement s'inquiétait «du silence obstiné du Palais», et qu'il souhaitait «ardemment» que le Roi prenne contact avec ses ministres et leur fasse connaître son sentiment quant à la politique d'après-guerre «pour éviter lors de la débâcle de l'ennemi des troubles sérieux» ¹².

10 Pour la déportation du Roi et ses rétroactes, voir: A. DE JONGHE, «Aspekten van de wegvoering van koning Leopold III naar Duitsland», in *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 11, 1988, p. 5-119. - Il est intéressant de noter que l'agent 0144 du réseau *Zéro* (le commandant Verweyen) s'est entretenu le 23 mars 1943 avec un officier d'ordonnance du Roi, le capitaine Jacques de Dixmude, au sujet d'une éventuelle déportation du Roi. Verweyen ayant demandé d'obtenir le texte de la lettre que le Roi avait envoyée à Hitler pour protester contre le travail obligatoire, Jacques de Dixmude lui répondit qu'il ne pouvait le remettre, étant donné qu'il s'agissait d'un «document diplomatique». L'officier d'ordonnance ajouta que la lettre avait causé à Berlin «une véritable fureur» et qu'il ne tenait qu'à un rien que le Roi soit envoyé en Allemagne comme prisonnier. Verweyen répondit «qu'il ne manquait pas de Belges qui estimaient que, dans les circonstances actuelles, le départ du Roi en Allemagne serait peut-être un bien». «Nous le savons», lui répondit-on, «cependant, le Roi ne passera jamais un acte dont le seul but serait de soigner sa popularité». De plus, le Roi craignait qu'après son départ, le général von Falkenhausen soit remplacé «par le gouvernement d'un Gauleiter avec tous les inconvénients que la chose comporte». Ce rapport fut envoyé par courrier à Londres le 30 mars 1943 (CREHSGM, *Papiers W. Ugeux*, n° 207).

11 J. VELAERS & H. VAN GOETHEM, *op.cit.*, p. 850. L'interview de Vandermies est conservée à la *BRTN*. Pour la mission Vandermies de 1942-43, voir: CREHSGM, *Papiers W. Ugeux*, n° 280-284.

12 Arch.Pers.A.

Le quatrième agent parti en 1942 est l'officier aviateur Paul Henry de la Lindi, issu d'une illustre famille qui s'était distinguée tant sur le plan militaire que colonial. Henry de la Lindi, parachuté le 25 septembre 1942, avait obtenu avant son départ l'autorisation de contacter des membres de la Maison militaire du Roi pour leur signaler qu'il était disposé à transmettre une communication du Roi à Londres. Le contact avec la Maison militaire eut lieu, la proposition reçut un accueil favorable, mais aucune communication ne vint du Palais ¹³.

Cette énumération n'est peut-être pas exhaustive, mais elle montre de toute façon qu'entre fin 1940 et fin 1942 le gouvernement n'avait pas abandonné l'espoir de réaliser la réconciliation avec le Roi après la rupture provoquée par les événements de mai 1940 ¹⁴. Il fallut attendre fin 1943 et le départ de François De Kinder pour assister à une dernière tentative. Cette fois, il ne s'agissait plus d'un départ éventuel du Roi, mais bien de lui transmettre des «suggestions» du gouvernement.

FRANÇOIS DE KINDER DANS LA RÉSISTANCE ¹⁵

François De Kinder, fils d'Ernest De Kinder et de Marie Jacobs, est né à Anvers le 13 novembre 1897. Il est le beau-frère du Premier ministre Pierlot, qui a épousé sa soeur Marie-Louise. Avocat et administrateur de sociétés, il est, en 1936, parmi les fondateurs de l'ASBL *Pressa*, destinée à assurer le financement de la presse catholique. En 1940, il est entre autres administrateur délégué de la Société de Participations et de Gérances, dont Jean del Marmol (également co-fondateur de l'ASBL *Pressa*) est un des administrateurs et Hubert Pierlot un des actionnaires.

Lorsque Pierre van Outryve d'Ydewalle, chef de cabinet du Premier ministre, rentre en Belgique en octobre 1940, il se remet d'emblée en rapport avec De Kinder. Pierlot l'a chargé de lui fournir tous les renseignements qui pourraient lui être utiles (il les enverra à Londres, entre autres via le réseau *Zéro*, sous le nom de *Tyl*). De ce contact renouvelé se développe un tissu de relations entre des personnes qui sont souvent des amis et dont la plupart se retrouvent, en 1941-1942, dans la mouvance du réseau *Zéro*: William Ugeux, chef de réseau, De Kinder (indicatif: 025; lors de son passage à Londres en août 1942, Ugeux indiquera De Kinder comme une de ses sources de renseignements politiques), Pierre d'Ydewalle, Albert Hachez (qui succèdera à Ugeux), l'Auditeur général Walther Ganshof van der Meersch. En outre, De Kinder s'est depuis longtemps lié d'amitié avec Jean del Marmol. On retrouve ce dernier dans l'entourage du colonel Bastin, qui commande alors la Réserve Mobile de la *Légion Belge*, première mouture de l'*Armée Secrète*. Parmi ses collaborateurs, De Kinder compte aussi Yves

13 *Papiers W. Ugeux*, n° 68.

14 Voir à ce sujet: J. STENGERS, *op.cit.*: J. VANWELKENHUYZEN, *Quand les chemins se séparent*. Ed. Duculot, Gembloux, 1988; J. GERARD-LIBOIS & J. GOTOVITCH, *Léopold III, de l'an 40 à l'effacement*, PolHis, Bruxelles, 1991.

15 Arch.Pers.A. Je remercie Marie-Pierre Verhaegen et Mr Gérard Waucquez de l'aide qu'ils m'ont apportée.

de Brouwer, né en 1907, administrateur de la Compagnie Internationale du Gaz et directeur de la Compagnie Générale de Gaz et d'Electricité. Celui-ci, après avoir fait partie du réseau *Martiny-Daumerie* (qui saute en mai 1941) est passé à *Zéro*, puis au groupe constitué par De Kinder. Enfin, De Kinder peut compter sur l'aide dévouée d'Elisabeth Motte¹⁶. C'est par l'intermédiaire de celle-ci que De Kinder participe à la distribution de *La Libre Belgique* clandestine, et c'est elle qui lui sert d'agent de liaison avec les personnes précitées. Après la parution de la brochure semi-clandestine *La Belgique loyale* sous la responsabilité du comte Xavier de Grunne (automne 1941), De Kinder rédige, en collaboration avec deux autres juristes, Charles De Visscher et André De Staercke, une réponse qui paraîtra clandestinement sous le titre *La Vraie Belgique*¹⁷. Cette brochure est imprimée chez Lielens, qui imprime aussi *La Libre Belgique* clandestine; la distribution et l'expédition de 3.000 exemplaires sont assurées par Elisabeth Motte. C'est encore elle qui contacte quelques personnes avec lesquelles Gérard Waucquez, envoyé en mission secrète en mars 1942, doit se mettre en rapport: le ministre Delfosse, Pierre d'Ydewalle, André De Staercke et Fernand Spaak, fils du ministre¹⁸.

L'arrestation de Waucquez, le 6 mai 1942, compromet De Kinder. Le 7 juillet 1942, un agent allemand qui se dit agent de l'*Intelligence Service*, se présente à son bureau, 72 rue du Commerce à Bruxelles. Il est reçu par Elisabeth Motte qui, aidée de sa soeur, s'empresse d'avertir toutes les personnes avec lesquelles De Kinder est en rapport. Celui-ci se réfugie dans la propriété de Jean del Marmol à Falaën près de Dinant. Il y séjourne du 12 au 15 juillet. Durant ces quelques jours, il y rencontre le colonel Bastin et un de ses collaborateurs, Jacques van der Bruggen. Au cours de cette réunion, qui sera connue dans l'histoire de l'*Armée Secrète* comme «la rencontre de la petite vallée», Bastin expose à De Kinder les buts de la *Légion Belge*¹⁹. De Kinder, en effet, se prépare à partir pour Londres. Au moment

16 Après le départ de F. De Kinder vers la Grande-Bretagne, Elisabeth Motte, née à Ixelles le 9 février 1916, se mit à la disposition de l'Auditeur général W. Ganshof van der Meersch, qui dirigeait à ce moment-là le réseau *Tourmay*, et après le départ de celui-ci en juin 1943, de son successeur W. Loppens. Elle était la dactylo-secrétaire du réseau pour lequel elle faisait aussi le codage des messages transmis par *Zéro* ou *Clarence*. Elle assista à nouveau De Kinder lors de sa mission en janvier 1944 et dirigea en 1944 le bureau de codage de l'*Armée Secrète*.

17 CREHSGM, *Fonds Lejeune*, n° 421. Voir aussi: J. GOTOVITCH, «L'opinion et le roi», in *Res Publica*, 1978/1, p. 56-97. Charles De Visscher présidera à partir de fin 1942 les travaux de l'antenne clandestine du gouvernement, le «Comité Gilles». Après son départ pour Londres en mai 1942, André De Staercke y sera chef de cabinet d'Hubert Pierlot.

18 Waucquez rencontra F. Spaak et A. De Staercke dans le bureau de F. De Kinder à Bruxelles. De Kinder servit également d'intermédiaire entre Waucquez et Arthur Bernelmans, administrateur de la Société Générale de Belgique, qui prit sur lui d'honorer un Bon du Trésor apporté par Waucquez. Ces fonds étaient destinés au financement du réseau *Clarence*, de la ligne *Comète* et de la presse clandestine. De Staercke et Spaak fils quittèrent la Belgique via *Comète* en mai 1942 et firent escale à Paris dans le flat dont F. De Kinder disposait rue Royale, au-dessus d'un magasin de ganterie (lettre de G. Waucquez à l'auteur, 30/01/1995).

19 H. BERNARD, *Jean del Marmol, une grande figure de l'Armée Secrète*, P. de Meyère éd., Bruxelles, 1972. Jean del Marmol était l'adjoint de Bastin et un ami de longue date de F. De Kinder.

de l'entrevue de Falaën, le chef de la *Légion Belge*, le commandant Claser, qui est parti pour la Grande-Bretagne en avril 1942, n'a pas encore donné de ses nouvelles; en fait, il n'est même pas encore arrivé à Londres. On peut penser que les dirigeants de la *Légion Belge* ont voulu profiter du départ de De Kinder – beau-frère de Pierlot, rappelons-le – pour lui demander de plaider la cause de la *Légion* auprès du gouvernement belge, qui considérait cette organisation comme un groupement à tendance autoritaire et anti-gouvernementale. On aurait, toutefois, voulu connaître les propos que Bastin a tenus à De Kinder. On sait en effet que l'intervention de celui-ci auprès de Pierlot a pesé dans la balance lorsqu'il s'est agi, en décembre 1942, de désigner un successeur à Claser, avec lequel le gouvernement ne voulait plus travailler. Ce successeur sera précisément le colonel Bastin, dont nous savons maintenant qu'il ne partageait pas en tout la manière de voir et de juger de Claser. Depuis que Bastin avait pris la direction effective de la *Légion Belge*, celle-ci avait en août 1942 – pour la première fois, soulignons-le – exprimé la volonté d'agir selon les directives du pouvoir légal, c'est-à-dire du gouvernement ²⁰.

En juillet 1942, De Kinder veut donc partir pour Londres. Ce départ est préparé par le demi-frère de l'épouse de Waucquez, Yves de Brouwer. Celui-ci mobilise ses relations d'affaires à Paris. La frontière est franchie à Menin, où de Brouwer dispose de quelques collaborateurs, employés de «Gazélec» ²¹. C'est d'ailleurs lui qui conduit De Kinder à Paris. Dans la capitale française, ce dernier est hébergé par les époux Soulange-Bodin et par Raymond Casaubon, ingénieur dans une société d'électricité liée au groupe financier dans lequel travaille de Brouwer ²². Ce relais parisien de De Kinder est organisé avec la complicité de la direction de la Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Étranger à Paris (Étienne Noël, beau-frère d'Yves de Brouwer, son adjoint Fernand Thomas et le directeur Charles Ditandy).

De Kinder, qui voyage sous le nom de Verhoustraete, est accompagné jusque Pau par Jeanne Theisen, secrétaire de direction à la Compagnie Générale du Gaz pour la France et pour l'Étranger. Repliée à Pau en été 1940, en même temps qu'Yves de Brouwer, elle l'y présente à un

20 Voir à ce sujet: V. MARQUET, *Aux origines de l'Armée Secrète: la Légion Belge*, Musée Royal de l'Armée, Centre d'Histoire Militaire, Travaux n° 25, 1991; E. VERHOEYEN, *La Belgique occupée*, PolHis, Bruxelles, 1994, p. 412-423, et du même auteur: «La Résistance belge vue de Londres. Ententes et divergences entre Belges et Britanniques: le cas du SOE», in *La Résistance et les Européens du Nord*, CREHSGM, 1994, p. 143-156.

21 Il s'agit d'Oscar Verschaete. Alphonse Van Eecke, Hector Lecoutre et Emile Houthave, qui étaient tous employés par la Compagnie Générale de Gaz et d'Électricité (rappelons que Yves de Brouwer était directeur de cette société).

22 Roger Soulange-Bodin, né le 26 décembre 1887, a également hébergé De Kinder début 1944. Arrêté le 26 avril 1944, il mourut à Dachau le 4 février 1945. Son épouse, Alice Trubert, née le 11 août 1893, était directrice du bureau central des infirmières de la Croix-Rouge française. Elle fut arrêtée le 2 mai 1944 et mourut à Ravensbruck le 28 janvier 1945. Raymond Casaubon, né le 20 mai 1875, possédait un pied-à-terre tout près du bureau central de la police allemande à Paris, avenue Foch, et une maison dans le Loiret. De Kinder fut hébergé à ces deux adresses.

M. Destracq, qui organisera pour De Kinder le passage des Pyrénées²³. Nous ne savons rien de la traversée de la péninsule ibérique. Par contre, il est sûr que De Kinder quitte Lisbonne le 15 novembre 1942 et qu'il sera à Londres quelques jours plus tard. Il y travaillera au Service d'Etudes de la Sûreté de l'Etat.

LA MISSION «XAVIER»²⁴

C'est en août 1943 que le Conseil des ministres délibère pour la première fois de deux projets de texte qui seraient éventuellement envoyés au Roi. Mi-septembre, il est convenu que le message sera emporté par un émissaire qui serait parachuté en territoire occupé, et le 27 septembre 1943, Spaak met son collègue britannique Anthony Eden au courant des intentions du gouvernement (il s'agit, selon Spaak, d'obtenir du Roi, directement, son opinion sur la politique suivie par le gouvernement) et du contenu du message²⁵.

Il est certain que François De Kinder s'est porté lui-même volontaire pour accomplir cette mission, au plus tard en octobre 1943. En effet, le 27 octobre, Walther Ganshof van der Meersch, devenu à Londres haut-commissaire à la Sécurité de l'Etat, apprend de Pierlot que celui-ci ne formule plus d'objections à propos du départ de son beau-frère. Il aura fallu quelque insistance de la part d'Antoine Delfosse, ministre de la Justice, et de François De Kinder lui-même.

La lettre que De Kinder doit apporter au Roi, est datée du 20 novembre 1943. Elle est signée par tous les ministres (dans l'ordre: par Pierlot, Spaak, Delfosse, De Schrijver, Gutt, Balthazar et De Vleeschauwer). Son point de départ est la certitude de la victoire alliée et de la libération prochaine du pays. Dès lors, le gouvernement considère qu'il est de son devoir de faire connaître au Roi «comment il conçoit les conditions de reprise de la vie publique en Belgique et quelques-unes des idées essentielles qui doivent dominer la politique du pays». Concrètement, le gouvernement pense qu'il est «hautement désirable» que le Roi, dès qu'il aura recouvré sa liberté, adresse au pays une proclamation dans laquelle il affirmera que la Belgique n'a pas cessé d'être en guerre avec l'Allemagne, qu'elle veut participer, en étroite accord avec les Alliés, à la reconstruction du monde, que «de justes sanctions» frapperont les collaborateurs, et que l'ordre sera rétabli «sur la base du respect de la Constitution et des libertés publiques». De plus, le gouvernement souhaite que le Roi se sépare de ceux qui, dans son entourage, «doutant de la victoire alliée, (...) s'accommoderaient peut-être de la domination et certainement de l'idéologie allemandes», et qu'il condamne publiquement la collaboration et les projets de dictature caressés par

23 Pour le passage de la montagne, il fut fait appel à Jean-Emile Haurie, domicilié à Paris mais né dans les Basses-Pyrénées (et employé de la Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger), et à Charles Destracq, qui habitait Pau.

24 CREHSGM, dossier Z 8, Mission X-7. De Kinder.

25 J. VELAERS & H. VAN GOETHEM, *op.cit.*, p. 823.

d'aucuns²⁶. Cette lettre doit, dans l'esprit du gouvernement, être remise au Roi par le cardinal Van Roey. Par conséquent, De Kinder emportera aussi une lettre signée de Pierlot seul, dans laquelle le Premier ministre exprime l'espoir que l'archevêque voudra bien «prêter son patriotique concours, vu le caractère d'intérêt public qui s'attache à la démarche dont il s'agit».

La mission de De Kinder comporte encore un volet secondaire et tout différent. Il doit en effet s'adresser à Alexandre Galopin, gouverneur de la Société Générale, et lui demander de trouver par mois et en Belgique-même 25 millions qui seraient mis à la disposition des délégués du gouvernement²⁷.

L'ordre de mission de De Kinder est rédigé le 9 décembre par Ganshof lui-même, ce qui souligne son caractère ultra-confidentiel et sa grande importance. La mission reçoit le nom de *Xavier* (c'est aussi le nom de guerre que portait De Kinder avant son départ de Belgique) ou de *Stella*. Il est stipulé que De Kinder sera déposé en avion en France et reçu par le réseau franco-belge *Phénix*²⁸. Il sera hébergé par le réseau *Clarence*, qui assurera également ses communications, sans connaître toutefois le contenu de sa mission. De Kinder devra tout d'abord se mettre en rapport avec *Boromé* (probablement l'avocat René Marcq). Il sera porteur d'une fausse carte d'identité au nom de François-Joseph Parent, né à Anvers le 13 novembre 1891 et domicilié à Bruxelles, 14 avenue Marnix (en réalité, De Kinder était domicilié avenue Jeanne).

Les réseaux *Clarence* et *Phénix*, qui devront s'occuper de François De Kinder, sont avertis dès le 24 novembre de son arrivée prochaine. L'avion *Lysander* qui le déposera en France part dans la nuit du 16 au 17 décembre 1943. Il atterrit aux environs de Thénezay (département des Deux-Sèvres); De Kinder y est attendu par le chef du réseau *Phénix* Jean De Praetere, par son opérateur radio Albert Luyckx et par deux Français qui font partie du réseau²⁹. Dans le même avion s'embarquent Joseph Dubar, chef du réseau *Ali-France*³⁰ et l'Anglais Robin Hooper, pilote de l'avion qui s'est embourbé lors d'un atterrissage antérieur, le 17 novembre 1943. De Kinder passe la nuit à Niort chez Louis Michaud, agent de *Phénix*, et part en train à Paris le lendemain, accompagné par De Praetere. De Paris, il se rend immédiatement à Bruxelles, où il arrive le 19 décembre. Dès le 22 décembre, il est

26 La lettre du gouvernement et la réponse du Roi sont publiées dans le *Recueil de documents établi par le Secrétariat du Roi concernant la période 1936-1949*, p. 499-501.

27 Il n'est pas facile de savoir à quels buts le gouvernement destinait ces fonds. Sans doute s'agissait-il du financement de la résistance en général, peut-être aussi de l'aide aux réfractaires et du soutien de fonctionnaires démis de leur fonction par l'occupant et des familles de fusillés et déportés.

28 Pour le rôle du réseau *Phénix*, voir: *Papiers W. Ugeux*, n°s 263-269. Cfr aussi: J. FOSTY, «Les réseaux belges de France», in *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 2, 1972, p. 79-111.

29 Voir: M. CHAUMET & J.-MP. POUPLAIN, *La Résistance en Deux-Sèvres*, Geste Ed., Niort, 1994, p. 47-59 et 161-172 (chapitres consacrés à l'action des réseaux belges dans le département).

30 Voir: E. VERHOEYEN, «Un réseau belge du Nord: Ali-France», in *Revue du Nord*, LXXVI, n° 306, juillet-septembre 1994, p. 545-564.

en contact avec Elisabeth Motte, qui a déjà collaboré avec lui avant son départ à Londres. Elle s'occupera du codage des documents qu'il enverra à Londres et lui servira d'agent de liaison avec le magistrat Willy Loppens, avec le professeur Charles De Visscher (qui dirige le «Comité Gilles» et par lequel De Kinder reprendra contact avec Pierre van Outryve d'Ydewalle), ainsi qu'avec Galopin. Par l'intermédiaire d'Yves de Brouwer, De Kinder est hébergé pendant son séjour à Bruxelles par l'agent de change Emile Charliers, boulevard Lambert. Le 29 décembre 1943 au plus tard, De Kinder rencontre Loppens et l'avocat Jean de Lantsheere, administrateur de la donation royale. À la même date, le Cardinal a accepté de transmettre la lettre au Roi. C'est De Kinder lui-même qui l'a rencontré à Malines ³¹.

Le 5 janvier 1944, le Cardinal rencontre Léopold III ³². La réponse du Roi, écrite de sa main, est remise par celui-ci à l'Archevêque le 11 janvier 1944. Elle porte l'en-tête «Note à Son Eminence le Cardinal» et est libellée comme suit:

«Le Roi n'a jamais cessé de considérer comme son suprême devoir le maintien de l'indépendance nationale.

Le Roi, à l'exemple de ses prédécesseurs, s'est toujours astreint au respect de la Constitution. Jamais il n'a eu l'intention d'y porter atteinte. Il ne conçoit sa révision éventuelle que par la volonté du peuple belge, librement exprimée.

Les bruits qui tendent à jeter le doute sur ces points sont dénués de fondement et quiconque les propage commet un crime contre la Dynastie et la Belgique.

Quant au reste, depuis le 28 mai 1940, le Roi s'en est tenu strictement à sa position de prisonnier de guerre aux mains de l'ennemi.

Il juge conforme à la dignité de la Couronne et à l'intérêt de la Nation de ne pas s'en départir ni directement ni indirectement.

Léopold

Roi des Belges

prisonnier de guerre au Château de Laeken

le 11 janvier 1944» ³³

En fait, ce texte n'a pas été rédigé par le Roi, mais par son conseiller militaire, le général Van Overstraeten. Le Roi n'y a changé que quelques mots ³⁴.

31 Télégramme de *Clarence*, reçu à Londres le 29/12/1943: «De Tunis (Loppens) pour Joseph (Ganshof): Xavier a vu Bernadette (de Lantsheere) et Francine (Loppens). Xavier dit que Bernadette trouve rédaction parfaite. (...) Tacite (Mgr Van Roey) accepte transmettre occasion *Nouvel An* dans esprit sympathique mais escompte réaction propos Antoinette (entourage du Roi)». CREHSGM, *Fonds Clarence*, 3 S 8.

32 Cette date figure sur la transcription que le Cardinal a faite de sa main de la lettre du gouvernement, et qui se trouve dans les archives de l'Archevêché à Malines (*Fonds Cardinal Van Roey*, III, Cour et Question Royale). Avec des remerciements à Mr E. Raskin.

33 La réponse manuscrite du Roi se trouve dans les archives de l'Archevêché (voir note 32).

34 R. VAN OVERSTRAETEN, *Léopold III prisonnier*, Ed. Didier Hatier, Bruxelles, 1986, p. 272-273.

Le 14 janvier, le Cardinal transmet la réponse du Roi à De Kinder. Le 19, le réseau *Clarence* envoie à Londres un télégramme résumant cette conversation: «Xavier dit: au cours longues conversations confiantes Yvonne (Van Roey) communique généralités très réservées exprimées par Thérèse (le Roi) répondant à côté après méditation durant dix jours STOP Lorraine (?) estime cependant les entretiens révèlent évolution favorable des dispositions»³⁵.

Le 18 janvier 1944, le réseau *Zéro* communique la note du Roi presque littéralement dans son courrier qui arrive à Londres le 2 février. Ce procédé de transmission n'est pas conforme aux instructions de Londres (Ganshof), qui cable le 9 février 1944 à Loppens: «... instructions données par souci discrétion absolue prévoyaient voie *Clarence*. (...) Insistons formellement avenir pour pareilles communications voie *Clarence* sauf impossibilité.»³⁶

Mais ce n'est plus nécessaire: De Kinder considère sa mission comme terminée. Il a réussi à mettre 2.500.000 F à la disposition de l'*Armée de Belgique*, la future *Armée Secrète*, mais Galopin, qu'il a rencontré plusieurs fois, a estimé ne pas pouvoir l'aider pour le moment³⁷. Quant au volet principal de sa mission, on peut déduire du ton légèrement désabusé des télégrammes qu'il a remis à *Clarence*, qu'il en avait attendu plus. Dans un message courrier rédigé à Paris le 17 février 1944, et destiné au gouvernement, il écrit en effet: «Nadette (Jean de Lantsheere) a été bien plus contente que moi du résultat obtenu. Elle pense aussi que la persistance de la réserve de Thé (le Roi) résulte, dans une certaine mesure, d'une conception moins assurée que la vôtre quant à l'issue et surtout la durée du conflit. Les milieux qui se croient ici bien informés sont moins optimistes que chez vous et pensent qu'il peut y avoir encore des surprises.»³⁸

Ainsi que nous l'avons vu, la réponse du Roi – si on peut appeler ainsi le billet remis au Cardinal – se situe en effet à côté de la question. De plus, elle est adressée au Cardinal comme si la communication du gouvernement n'existait pas. Jean Stengers a remarqué que la «réponse» du Roi était pour le gouvernement, objectivement, aussi décevante que possible, mais il ajoute – se basant sur des témoignages de Pierlot et de Spaak – que le simple fait de recevoir quoi que ce soit de Bruxelles était «malgré tout un signe encourageant». L'auteur souligne à juste titre que cet espoir était naïf, surtout quand on sait que le Roi entamait au même moment la rédaction du document qui sera connu comme son «testament politique», dans lequel il prend, vis-à-vis du gouvernement, l'attitude intransigeante que l'on connaît, et qui, en vérité, n'a pas changé depuis le 28 mai 1940³⁹.

35 CREHSGM, *Fonds clarence*, 3 S 8. «Lorraine» pourrait être J. de Lantsheere.

36 Note de Tunis (Loppens) à Joseph (Ganshof), 21/02/1944, CREHSGM, *Fonds Clarence*, 3 S 6.

37 «Monique (Galopin) affirme impossible assurer actuellement mensualité» (télégramme envoyé le 10/01/1944, probablement par *Zéro*).

38 «Personnelle pour Joseph (Ganshof)», le 18/02/1944 (*Papiers W. Ugeux*, n° 317).

39 J. STENGERS, *op.cit.*, p. 173-175; J. VELAERS & H. VAN GOETHEM, *op.cit.*, p. 830-847. Ces auteurs signalent qu'un informateur mit le *Foreign Office* au courant de ce que le Roi aurait dit au Cardinal que, tout bien pesé, il était disposé à se réconcilier avec le

On se souviendra que, dans sa lettre au Roi, le gouvernement avait dit qu'il serait «hautement désirable» que le Roi adresse une proclamation au pays dès qu'il aurait recouvré sa liberté. Il semblerait en effet que De Kinder se soit entretenu du contenu de cette proclamation avec quelques personnalités. Un document rédigé par De Kinder le 23 janvier 1944 mentionne des démarches auprès de Frédéricq dès le 27 octobre 1943 et de «nombreuses conversations» de Jean de Lantsheere avec Léon Cornil, René Marcq (avocat près la Cour de Cassation et professeur à l'ULB) et Alexandre Galopin. Ces «démarches» et «conversations» ont mené à la rédaction d'un avant-projet d'un communiqué du Palais daté du 19 janvier 1944 (le texte est arrivé à Londres le 30 mars 1944). En voici le contenu:

«Le Roi a reçu ce matin M. Pierlot, Premier Ministre. Celui-ci a rendu compte au Roi de la politique du Gouvernement depuis le 25 mai 1940. Le Roi a approuvé cette politique et a rendu compte aux efforts du Gouvernement pour la libération de la Belgique. Un long entretien a suivi. Il a dissipé le malentendu qui avait surgi entre le Roi et ses ministres en mai 1940, et qui avait augmenté encore les souffrances morales de la Belgique sous l'occupation ennemie. Dans l'après-midi, les ministres se sont réunis sous la présidence du Roi et ont décidé les mesures immédiates exigées par les besoins les plus pressants du Pays, puis M. Pierlot, Premier Ministre, a exposé la grande ligne du rapport qu'il se propose de faire devant le Parlement. Le projet a été unanimement approuvé.»

Rien ne permet d'affirmer que cet «avant-projet» de communiqué du Palais ait été rédigé par le Roi ou en accord avec lui. Bien au contraire, vu son contenu on peut dire avec quasi-certitude que le texte de ce document n'a pas été discuté avec le Roi et qu'il ne s'agit que d'un projet que certains des interlocuteurs de François De Kinder (ou De Kinder lui-même, au nom du gouvernement) espéraient faire accepter par le Roi. En effet, peut-on imaginer, compte tenu de tout ce que l'on sait à l'heure actuelle de l'attitude du Roi vis-à-vis du gouvernement Pierlot, que le souverain eût accepté de proclamer publiquement qu'il avait approuvé la politique de ce gouvernement depuis le 25 mai 1940 ? Au cours des démarches préalables faites auprès de Frédéricq (probablement par Jean de Lantsheere), le chef de cabinet du Roi aurait, selon la note de François De Kinder, désiré que dans la proclamation le gouvernement exprime des regrets (sans doute au sujet du discours de Pierlot du 28 mai 1940) et couvre les actes (du Roi) depuis le 25 mai, ce qui est tout autre chose que l'avant-projet cité ci-dessus. On peut supposer que les «désirs» de Frédéricq étaient en réalité ceux du Roi.

Par contre, le gouvernement pouvait avoir ses apaisements quant à un autre point épineux: la crainte de voir le Roi mener une politique personnelle après la guerre. En effet, un message daté du 7 juin 1943, et arrivé à Londres avant le départ de François De Kinder pour la Belgique, disait ceci:

gouvernement. Spaak disait même à Eden le 23 mars 1944 que le Roi aurait demandé à être mis en rapport avec Pierlot ... Il va de soi que tout ceci était faux, et Spaak était d'ailleurs bien placé pour le savoir.

«L'entretien a eu lieu à titre personnel et amical. On n'est pas autorisé à recevoir des communications ou à en faire. (...) Il n'y a aucune crainte à voir les choses s'orienter dans le sens d'une autorité personnelle. Influence exercée dans le sens du respect de la légalité. Accent mis sur les nécessités sociales.» Ce message était destiné à *Joseph*, c'est-à-dire Ganshof, mais nous ignorons tout de son auteur. Quant à l'interlocuteur, on peut présumer que «on» indique le Roi, et que celui-ci s'est exprimé librement envers un ami (Victor Van Straelen ?).

LA FIN

François De Kinder quitte la Belgique le 24 janvier 1944 en direction de Paris. Il est en effet entendu qu'il partira à Londres comme il est venu, en avion *Lysander*. Le départ sera organisé à nouveau par le réseau belge *Phénix*, dont la base est à Niort, chef-lieu du département des Deux-Sèvres. A Paris, De Kinder est hébergé successivement par les Soulange-Bodin, puis à l'Hôtel Kugler, rue de la Pompe jusque fin mars 1944. Il y dispose de plusieurs boîtes aux lettres, dont une chez Isabelle de Hurtado, agent du réseau belge *Clarence*, et une auprès de Mme Henriat-Chauvau, belle-mère du secrétaire général de la Société Bruxelloise du Gaz, dont Yves de Brouwer est le directeur ⁴⁰.

De Paris, De Kinder envoie quelques rapports à Londres, très probablement via le PCC, le relais central de la Sûreté de l'Etat en France. On peut y lire quelques réflexions sur les contacts qu'il a eus en Belgique, mais surtout qu'il s'ennuie: «... cette vie d'oisiveté forcée me pèse. J'en ai un peu assez de cette vie obligée de cafés et de restaurants où, comme disait un loustic, la chère est chère et le menu... menu» ⁴¹.

Le 30 mars 1944, Louis Michaud, agent du réseau *Phénix*, vient chercher De Kinder chez Mme Henriat, 26 rue Roussel à Paris. Il l'emmène à Niort en vue d'une opération de *pick-up*, dont les dirigeants de *Phénix* mettent au point les modalités avec la *Royal Air Force*. De Kinder est logé chez Fernande Fleury, secrétaire des Ponts et Chaussées à Niort et agent de *Delbo-Phénix* depuis 1943, puis chez les frères Gaufreteau à la ferme de la Vecquière à Surin, où est déjà hébergé un autre agent de Londres, l'aviateur Joseph Guillaume ⁴². Celui-ci, parachuté dans la nuit du 3 au 4 mars 1944 a été envoyé auprès de *Phénix* pour effectuer le choix des terrains dont le réseau se servira pour ses opérations aériennes. Guillaume ayant

40 Isabelle de Hurtado, née le 17 octobre 1890, était assistante sociale à la Croix-Rouge française.

41 Comme note 38.

42 Joseph Guillaume, né à Auvélais le 30 avril 1907, alias *Tussore* et *Henriot*. Après l'arrestation de De Praetere le 12 avril 1944, Guillaume se réfugia à Paris, où il fut hébergé pendant quelques jours dans la famille Degrange, 20 rue Royale (ceux-ci connaissaient F. De Kinder depuis l'avant-guerre). A la même adresse se trouvait le siège de la S.A. Crédit Foncier d'Orient, dont un cousin germain de De Kinder, Jean-Pierre Jacobs, était le directeur. De Kinder y avait un bureau et était passé à cette adresse en juillet 1942 sur la route de Londres. Guillaume fut arrêté le 5 mai 1944 près de la frontière suisse.

agréé un terrain à Amberac en Charente, la RAF décide de tenter une opération de *pick-up* dans la nuit du 11 au 12 avril 1944.

Le 11 avril, Jean De Praetere, chef de *Phénix*, son radio Albert Luyckx, Joseph Guillaume, Louis Michaud, François De Kinder, le radio Jean Hoyoux et Georges Gibeault se rendent de Niort à Amberac. Les trois derniers partiront par l'avion annoncé⁴³. Mais tard dans la soirée, la RAF décommande l'opération en raison des conditions atmosphériques en Grande-Bretagne. Le 12 avril, De Praetere demande à Londres des explications par télégramme. Peu de temps après, il est arrêté. Pour échapper au danger qui le menace, De Kinder retourne à Paris. Par l'intermédiaire d'Isabelle de Hurtado, il est logé dans un appartement rue des Carmes à partir du 15 avril. A Niort et dans les environs, les arrestations se multiplient: entre le 12 et le 19 avril, des policiers allemands et français y arrêtent dix-neuf personnes⁴⁴. Tout indique que cette action policière est l'aboutissement d'un plan pour anéantir les réseaux belges de France, plan dont les premières mesures d'exécution sont prises dès janvier 1943.

Tout indique aussi que les Allemands recherchent déjà François De Kinder, dont ils ne connaissent pas encore le nom réel mais dont ils possèdent une photo dès avant le 12 avril. Le 19 avril 1944, des policiers français et allemands arrêtent Mme Henriat. Elle est relâchée le même jour, mais les policiers organisent une souricière dans son appartement. Et ce qu'ils espèrent se passe en effet: le 20 avril, De Kinder téléphone chez elle pour annoncer son arrivée prochaine. A celle-ci, il y est évidemment arrêté à son tour.

On pourrait se demander si Londres n'aurait pas pu venir chercher De Kinder plus tôt que le 12 avril 1944, car, après tout, on savait depuis fin janvier qu'il attendait en France. Il faut toutefois tenir compte du fait qu'un ramassage en avion demande que plusieurs conditions soient remplies: il faut une nuit de lune claire et le personnel nécessaire doit être disponible, tant en Grande-Bretagne que sur le terrain. Quant aux conditions atmosphériques, elles doivent être bonnes des deux côtés de la Manche; ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de brouillard en France qu'il n'y en a pas en Grande-Bretagne. Tout ceci explique pourquoi un contact radio quotidien doit être possible, ce qui dans le cas de *Phénix* était certainement garanti.

43 Hoyoux et Gibeault étaient brûlés depuis qu'un agent français à la solde des Allemands avait essayé de pénétrer le réseau *Phénix* en février 1944, et avait été blessé lors d'une confrontation avec les deux précités (J.-M. POUPLAIN, *L'affaire Gibeault*, Niort, 1987, aimablement communiqué par l'auteur).

44 Il s'agit de Fernande Fleury, trois membres de la famille Bernit, Mme Seigné (chez qui De Praetere avait émis juste avant son arrestation), André Ecalte (chez qui se trouvait le poste de *Keeper*), Louis Michaud, Huguette Moinard, André Bellot, 4 membres de la famille Fouchier (dont aucun ne revint d'Allemagne), 2 membres des familles Nocquet et Gibeault, Maurice Marteau et le radio Jean Hoyoux, alias *Rider* (M. CHAUMET & J.-M. POUPLAIN, *op.cit.*, p. 170-172).

Malgré plusieurs enquêtes approfondies menées après la guerre, il n'a pas été possible de déterminer la cause exacte de l'arrestation de François De Kinder. Tout indique qu'il a été attiré dans un guet-apens, et qu'on a réussi à lui faire croire que son départ en avion était proche – sans qu'il soit possible de dire avec plus de précision qui est ce «on». Si tel n'était pas le cas, on ne comprend pas pourquoi De Kinder a lui-même téléphoné chez Mme Henriat, alors qu'il savait que cette adresse était connue de Jean De Praetere et par conséquent brûlée. Or, pendant sa captivité à Ravensbrück, Mme Soulange-Bodin a dit à Fernande Fleury (qui avait hébergé De Kinder début avril 1944 à Niort) que De Kinder s'était présenté chez elle le 20 avril 1944. Alors qu'il était là, elle avait reçu un coup de téléphone se servant du mot de passe («Alphonse») pour le premier correspondant, («Daudet») pour l'autre) priant De Kinder de passer au domicile de Mme Henriat. Mme Soulange était une des rares personnes qui savait où De Kinder pouvait être touché. Le hasard a voulu qu'il soit présent lors du coup de téléphone. Reste à expliquer comment les Allemands prirent connaissance de l'adresse de Mme Henriat. Il est vrai qu'elle figurait dans des télégrammes échangés entre *Clarence* et Londres, mais ces télégrammes ne furent pas déchiffrés par les Allemands. Beaucoup plus plausible me paraît l'explication selon laquelle elle fut trouvée lors d'une opération policière à Niort le 16 avril. Ce jour-là les policiers fouillèrent de fond en comble la maison de Louis Michaud (qui, rappelons-le, était allé chercher De Kinder chez Mme Henriat le 30 mars), dans laquelle le radio Albert Luyckx, ayant pu échapper de justesse, avait dû abandonner son poste, son code et une série de télégrammes en clair ⁴⁵.

Dans les semaines qui suivirent, plusieurs personnes avec lesquelles De Kinder avait été en rapport à Paris furent arrêtées. De la série d'arrestations se dégage l'impression qu'il avait été suivi pendant les derniers jours qu'il passa en liberté.

Londres fut avertie le 8 mai 1944 de l'arrestation de François De Kinder par le réseau *Clarence*. La veille, le même réseau reçut un télégramme de Londres, disant que «Xavier serait incessamment contacté par Mme Henriat ou Melle de Hurtado pour évacuation par voie nouvelle ...» ⁴⁶. Il semblerait que la police allemande ait appris, par lettre anonyme reçue fin mai 1944, le nom réel de De Kinder. À partir de début juin 1944, ce nom est en effet cité à brûle-pourpoint devant plusieurs détenus, alors qu'avant la police allemande ne parlait que de François Parent.

* * *

François De Kinder fut abattu, sans autre forme de procès, le 31 août 1944 à Tavannes près de Verdun, avec seize résistants français. La famille

45 Télégramme de *Busker*, radio du réseau *Zéro*, envoyé le 4 mai 1944: «Keeper (Luyckx) échappé. Poste complet et clefs saisis ainsi que tous messages». Il n'était pas anormal qu'un opérateur radio conservait le clair de ses messages envoyés et reçus, parce que Londres demandait parfois la répétition d'un message ou des explications sur l'un ou l'autre télégramme.

46 CREHSGM, *Fonds Clarence*, 3 S.

dut attendre presque un an pour être fixée sur son sort. Sa mort fut exploitée dans la presse antiléopoldiste, qui la caractérisa d'«inutile», non pas par sa faute mais par la fin de non-recevoir que le Roi opposa à la lettre du gouvernement. Certains journaux allèrent même jusqu'à suggérer que l'arrestation de De Kinder pouvait être attribuée au fait que le Roi aurait tergiversé pour remettre sa réponse au Cardinal.

Nous avons vu que ceci était inexact: le 5 janvier 1944, le Roi était en possession de la lettre du gouvernement, et il remit sa «réponse» au Cardinal le 11 janvier. De Kinder eut cette «réponse» en mains le 18 janvier au plus tard, et il quitta le pays le 24 janvier. Ma conclusion à propos de l'arrestation de François De Kinder est plus prosaïque: elle est due à l'exploitation habile par la police allemande de données découvertes lors des actions policières dans les Deux-Sèvres d'avril 1944, et le Palais n'y est pour rien.

D'autre part, il ne fait pas de doute que la mission De Kinder ait été une mesure pour rien, et que le gouvernement pouvait savoir d'avance qu'il en serait ainsi. La phrase, datée du 7 juin 1943 et connue à Londres avant le départ de De Kinder («On n'est pas autorisé à recevoir des communications ou à en faire») laisse rêveur. Il faut bien reconnaître que le Roi ne s'est pas départi de cette ligne de conduite: il n'a pas vraiment répondu à la lettre du gouvernement, mais il a remis au Cardinal une sorte de déclaration de principe dont l'original est resté à Malines. De Kinder a donc dû prendre note de son contenu ou le mémoriser. Si le Roi avait voulu répondre à la missive du gouvernement (ce qui théoriquement aurait été possible), et s'il l'avait fait dans l'esprit de l'avant-projet de proclamation envoyé à Londres par De Kinder... Mais le déroulement de la mission De Kinder montre une fois de plus que l'histoire ne s'écrit pas avec des si.

Addendum

Après la rédaction définitive de cet article, nous avons pris connaissance d'une étude que M. Alfred Dubru a consacrée à Constant Martiny. Cette étude n'a pas trouvé d'éditeur, mais elle est déposée au Centre. Elle nous apprend que le message confié à Martiny par le ministre De Vleeschauer et destiné au Roi (p. 84 de cet article) est très probablement le texte de la déclaration lue à la *BBC* par les ministres Gutt et De Vleeschauer, le 3 octobre 1940. M. Dubru base son hypothèse sur le fait que Martiny avait emporté, recopié sur du papier pelure d'une écriture illisible à l'oeil nu, le texte de cette déclaration. Les ministres y affirment qu'ils sont le seul gouvernement légal et qu'ils combattront jusqu'à la victoire finale. La déclaration se termine par: «La Belgique est prisonnière, vive la Belgique ! Le Roi est prisonnier, vive le roi !».

M. Dubru signale encore que Emile Hingot était également chargé de faire savoir verbalement au comte Capelle que «Sa Majesté devait s'attendre à recevoir dans le futur plusieurs messages de Londres qui lui seraient transmis par parachutistes» - ce qui s'est d'ailleurs avéré exact (A. DUBRU, *Constant Martiny, ses carnets intimes*, Arlon, 1995, 234 pages).